

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 FÉVRIER 2026

PROCÈS-VERBAL

► CONVOQUÉS (par ordre alphabétique) :

Alain ALEXANDRE	Membre honoraire Chargé de mission CEJIB & Cour de cassation	Région IDF	P
Marie-Pierre BAUCHET-IZOARD	Membre élu	Région ARA	A
Nicolas BUAL	Trésorier adjoint Chargé de mission Animation des TRNTJ	Région IDF	P
Claude BUCHER	Membre élu	Région EST	P
Michèle CHAZAL-BERNHART	Présidente animatrice de région Chargée de mission Relations entre CREA	Région ARA	P
Yann CHERRIER	Chargé de mission animation des TRNTJ	Région IDF	P
Philippe COMBES	Membre élu	Région OCC	R
Gérard COULOMBEL	Membre élu	Région EST	R
Jean-Louis D'ESPARBES	Vice-Président, Président de la Section Experts conseil Chargé de mission Relations avec AQC	Région OCC	R
Frédéric DENISART	Membre élu	Région HDF	P
François-Xavier DÉSSERT	1 ^{er} Vice-président adjoint	Région NA	P
Jean-Marc DHOUAILLY	Membre honoraire Chargé de mission Statuts & Règlement intérieur	Région HDF	A
Véronique DROIN	Membre élu	Région ARA	A
Pascal FABRE	Membre élu	INDIVIDUEL	P
Éric GUILLOT	Président animateur de région	Région HDF	P
Julien GUILLOT	Membre élu	Région OUEST	R
Jean-Louis HACCART	Membre élu	Région HDF	R
Jean-Emmanuel JAQUARD	Membre élu	Région OUEST	P
Michel JEMMING	Chargé de mission Relations avec le CNCEJ	Région EST	A
Franck KAFTAN	Membre élu	Région NA	P
Claude LE BIGOT	Président animateur de région	Région IDF	P
Francis LONGUEPEE	Trésorier	Région IDF	P
Céline MANGIONE	Membre élu	Région ARA	R
Antoine MARTIN-RIVIERE	Membre élu	Région OUEST	A
Pascal MEIGNEN	Vice-Président adjoint en charge de la formation Président animateur de région	Région OUEST	P
Cristiana MILEA	Membre élu	Région IDF	R
Céline PERRET-ACKNIN	Secrétaire adjointe	Région IDF	P

Céline PETREAU	Présidente animatrice de région	Région NA	R
Frédéric POKRYWKA	Président animateur de région Chargé de mission Congrès	Région EST	P
Philippe RIVOIRARD	2 ^e Vice-président adjoint	Région IDF	P
Hervé RODRIGUEZ	Président animateur de région Chargé de mission Communication & Site internet	Région OCC	P
Denis SAVARINO	Membre élu	Région HDF	R
Sophie SOULIER DEBAVELAERE	Secrétaire générale	Région HDF	P
Lin TANKE-GUIMEJA	Membre élu	Région HDF	P
Chahrazad TOMA-VAstra	3 ^e Vice-Présidente adjointe Chargée de mission Relation avec la Revue Experts	Région IDF	R
Fabienne URVOAS	Membre élu	Région OUEST	P
Huguette VERNAY	Présidente	Région ARA	P
Philippe WITT	Vice-président, Président de la section Experts judiciaires	Région OCC	P

P : Présent – A : Absent – R : Représenté

► POUVOIRS : 10 pouvoirs donnés

De Philippe COMBES à Hervé RODRIGUEZ
De Gérard COULOMBEL à Huguette VERNAY
De Jean-Louis d'ESPARBÈS à Huguette VERNAY
De Julien GUILLOT à Pascal MEIGNEN
De Jean-Louis HACCART à Huguette VERNAY
De Céline MANGIONE à Nicolas BUAL
De Cristiana MILEA à Francis LONGUEPEE
De Céline PETREAU à Franck KAFTAN
De Denis SAVARINO à Éric GUILLOT
De Chahrazad TOMA-VAstra à Huguette VERNAY

► QUORUM

Ce jour, 38 membres ont été convoqués.

- Membres à voix délibératives : 36 membres actifs
- Membres à voix non délibératives : 2 honoraires

Quorum = 1/3 des membres actifs

⇒ 12 membres présents ou représentés

- Nombre de présents actifs : 22
 - Nombre de pouvoirs : 10
- ⇒ Soit un total de : 32 membres présents ou représentés

Le quorum est atteint.

1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 28 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal du CA du 28 novembre 2025 a été joint à la convocation du présent CA

▷ **Approuvé à l'unanimité**

2/ POSTE COORDINATRICE NATIONALE

INFORMATIONS SUR LA PROCÉDURE EN COURS F. RIEU / CNEAF

La séance de conciliation du 8 décembre 2025 devant le conseil de Prud'hommes de Montpellier n'a pas permis d'aboutir à une conciliation. Les dates ont été prises pour la suite de la procédure.

Préalablement à la réunion de conciliation, une proposition de transaction a été faite par notre avocate sur la base de la proposition du CA, avec une fourchette haute de 32.000 €. Cette proposition a été refusée par l'avocat adverse qui a « pris de haut » notre avocate, sans discussion possible.

Pour le moment, l'avocat adverse n'a pas nos éléments, ce qui peut expliquer sa position.

La réponse à la requête introductive d'instance par notre avocate est en cours d'élaboration, sur la base des documents remis (vus par Huguette VERNAY, Sophie SOULIER-DEBAVELAERE, Francis LONGUEPEE).

Calendrier prévu :

23/03/2026 : dépôt de nos conclusions

21/09/2026 : dépôt des conclusions adverses

09/11/2026 : audience de mise en état (point de parcours pour échange d'éléments)

25/01/2027 à 14h : audience de plaidoirie

Une proposition d'accord peut toujours être faite en cours de procédure.

Notre avocate Me JACQUEMET du cabinet GERMAIN-PHION de Grenoble était représentée par une avocate de MONTPELLIER, Maître CARLE.

Philippe WITT s'interroge sur la raison de ne pas transmettre au plus tôt les pièces ?

Cette question n'a pas été posée à l'avocate, dans la mesure où les éléments seront transmis fin mars.

Franck KAFTAN demande s'il n'y a pas eu de nouveaux documents apportés par Françoise RIEU ?

A notre connaissance, il n'y a pas eu d'éléments nouveau.

3/ MOUVEMENT DES CREAS : ADHÉSIONS – DÉMISSIONS – HONORARIAT

Au 20 février 2026, nous sommes **240 membres** (dont 19 postulants), répartis de la manière suivante :

- Section judiciaire : 191
- Section Conseil : 40
- Membres honoraires : 8
- Membre d'honneur : 1

Depuis le dernier CA, il y a :

- 14 nouveaux membres :

CREA	JUDICIAIRE	CONSEIL	NOM	PRÉNOM
OUEST		1	ETOGO	Roger
OUEST		1	DEBROIZE	Julien
OUEST	1		BOIXEL	Marc
OUEST		1	LUGAND	Mathieu
OUEST	1		ROBERT	Bertrand
OUEST	1		LORAND	Yohan
OUEST		1	TANGUY	Nadège
IDF		1	PHOCAS	Francis
IDF	1		DE BERGEVIN	Edouard
IDF		?	DE OLIVEIRA CARDOSO	Alain
ARA	1		JULLIEN	Yvon
ARA		1	KLARES	Pierre
NA			MONTPEZAT BOULÉ	Brigitte
NA			ROSSO	Michaël

- Et un seul membre sortant :

	CREA	NOM	PRÉNOM
Décès	HDF	COUTURON	Jacques-Yves

Pascal MEIGNEN a expliqué qu'il consultait la liste des architectes inscrits sur la liste de la Cour d'appel et qu'il prenait contact avec eux, ce qui a permis une forte progression du nombre de membres au CREA Ouest.

Stéphanie MIGLIERINA communiquera aux régions la liste des inscrits aux formations (les formateurs parlent beaucoup du CNEAF).

Il faut noter un décès en région Hauts de France. Une lettre de condoléance a été envoyée à la famille au nom du CNEAF.

4/ PRÉPARATION DE L'AGO DU 28 MARS 2026

ÉLECTIONS — RENOUELEMENT PARTIEL PAR 1/3 DU CA

Le scrutin est ouvert depuis le 5 février et jusqu'au 27 février.

Pour la première fois, le scrutin est internalisé et organisé par Stéphanie MIGLIERINA avec l'outil de vote en ligne v8te (réduction du coût de 1 010 € pour le CNEAF).

A ce jour, on décompte 90 votants soit un taux de participation d'environ 50%. Pour information, l'année dernière à la même époque on décomptait 60% de votants.

Quatre régions sont directement concernées par les élections :

- Le CREA Est : 5 candidatures pour 2 postes à pourvoir :
 - Laurence BARLIER
 - Claude BUCHER
 - Gérard COULOMBEL

- Arthur RANGUIDAN
- Jérôme VETTER
- Le CREA ARA : 3 candidatures pour 3 postes à pourvoir :
 - Mathias CATHÉBRAS
 - Céline MANGIONE
 - Nathalie VOISINE
- Le CREA Ouest : 2 candidatures pour 2 postes à pourvoir :
 - Katia HERVOUET
 - Philippe NOÉ
- Le CREA Occitanie : 1 candidature pour 1 poste à pourvoir :
 - Jean-Louis d'ESPARBÈS

INFORMATION ASSURANCE SOPHIASSUR

Le CNEAF a adhéré au contrat groupe de Responsabilité Civile Professionnelle négocié par le CNCEJ, permettant désormais à nos membres de bénéficier d'une couverture spécifique à l'expertise de justice, avec des garanties renforcées et des conditions tarifaires préférentielles.

Il est maintenant possible pour tous les membres de cotiser à SophiAssur pour son activité d'expert à un tarif réduit (à partir de 200 € / an).

Il est également possible de s'inscrire pour des missions d'expertise extra-juridictionnelle (médiation, amiable, conseil...) pour un coût de 705 € / an.

Claude BUCHER s'interroge sur la couverture de SOPHIASSUR lorsque l'expert fait de la maîtrise d'œuvre. Il préconise de faire une demande officielle à SOPHIASSUR afin de savoir si l'expert est couvert lorsqu'il est recherché en responsabilité pour de la maîtrise d'œuvre

Pour Philippe WITT et François-Xavier DESERT, SOPHIASSUR ne couvre pas la maîtrise d'œuvre.

Il serait judicieux d'interroger Jean-Louis D'ESPARBES qui a travaillé sur les sinistres de seconde génération.

Philippe WITT complète cette proposition, en indiquant qu'il serait judicieux d'interroger également la MAF et rappelle que Michel KLEIN dit que c'est toujours bien d'être assuré à la fois par la MAF et par SOPHIASSUR, les 2 couvertures pouvant se cumuler en cas de sinistre important.

INFORMATION CNCEJ

Il est rappelé que la liste des membres doit être tenue à jour sur le site du CNCEJ par les référents régionaux (= président(e)s de CREAs). L'annuaire du CNCEJ sert pour l'inscription des experts sur SeLEXpert et va devenir l'annuaire officiel des experts pour la Chancellerie.

Une fois créée par le référent, chaque expert peut accéder à sa fiche et la compléter.

Les membres pouvant être adhérents de plusieurs compagnies d'experts, chaque compagnie est responsable d'enregistrer ses propres adhérents (voir avec ces compagnies si vous n'apparaissez pas sur leur rubrique).

Michèle CHAZAL demande si le CNCEJ restera neutre et indépendant :

Huguette VERNAY rappelle que le CNCEJ a un code de déontologie.

François-Xavier DESERT précise qu'il serait nécessaire qu'un membre du CNEAF se présente aux prochaines élections du CA du CNCEJ, qui auront lieu en 2027. Philippe WITT s'était proposé.

La cotisation 2025 au CNCEJ représente un coût de 5.737,50 € (contre 4.700 € en 2024, suite erreur d'environ 1 000 € commise dans l'établissement de la liste). Il est rappelé qu'il y a trois tarifs : 25 € pour les experts qui sont déjà inscrits dans une compagnie membre du CNCEJ, 50 € pour ceux qui ne le sont pas et 12,50 € pour les membres honoraires.

Il est rappelé que Huguette VERNAY peut maintenant signer les attestations de qualité d'expert pour ceux qui souhaitent prendre ou renouveler leur carte OPALEXE. Ce, exclusivement en face à face ou, pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer, le certificat peut être remis sur place par un prestataire agréé.

COMPTES-RENDUS D'ACTIVITÉS 2025 DES CREAS

La demande a été faite par Stéphanie aux présidents de régions : ont été reçus à ce jour les comptes-rendus des CREA ARA, OCCITANIE ET IDF.

Il est rappelé qu'ils sont à transmettre pour le 10 MARS.

COTISATIONS 2026 ET 2027

Rappel du calendrier : les appels à cotisation ont été lancés par les CREAs en début d'année.

Le montant des cotisations 2026 est de :

- 245 € pour les membres actifs,
- 22 € pour les membres honoraires
- 200 € pour les postulants
- 145 € pour les postulants ayant suivi la formation du CNEAF, la première année.

Il a été ajouté cette année, dans les fiches à remplir par les collégiens, la confirmation de l'inscription à l'ordre des architectes (obligatoire pour adhérer au CNEAF) et l'attestation sur l'honneur de la couverture par une assurance pour l'activité d'expert.

Le tableau et les cotisations doivent être adressés en un envoi unique en mars.

Le 20 juin, le reliquat des cotisations doit être envoyé, : les membres qui n'ont pas payé à cette date sont radiés. Il appartient aux régions de faire le nécessaire pour anticiper la situation.

Pour rappel, pour porter le titre et donc s'intituler expert architecte, il est obligatoire d'être inscrit à l'Ordre des architectes. Les experts n'exerçant plus de maîtrise d'œuvre peuvent adhérer à l'Ordre pour un montant de 92 € dans la rubrique « Exercice exclusif d'une autre activité liée à l'architecture à titre individuel ou associé ».

Les cotisations 2027 : **il est rappelé qu'il n'y a pas eu d'augmentation en 2025 et 2026.**

Le bureau propose une augmentation de 10 € pour chaque cotisation et 8 € pour les honoraires, qui devra être votée lors de la prochaine à AGO, ce qui porterait les cotisations à :

- 255 € pour membre actif
- 210 € pour postulant
- 155 € pour postulant ayant fait la formation initiale au CNEAF
- 30 € pour honoraires

Il est précisé par la présidente qu'il va falloir prendre en compte une augmentation de la valeur du point des salariés, et la prise en compte de 1 000 € annuels de cotisation supplémentaire au CNCEJ (suite erreur en 2024).

Hervé RODRIGUEZ indique que cette augmentation sera difficile en Occitanie.

5/ POINT TRÉSORERIE

Le projet de compte de résultat laisse apparaître un bénéfice d'environ 9 000 €, similaire à celui de l'année précédente.

Il y a actuellement environ 260 000 € sur les différents comptes, soit un an de chiffre d'affaires.

Toutes les subventions ont été touchées en 2025, celle de la MAF pour 15 000 € et celle du CNOA pour 8 000 €.

Les conventions seront reconduites en 2026 (en cours actuellement).

Le congrès est à ce stade à peu près à l'équilibre, mais il reste encore quelques factures à payer. Force est de constater que les congrès attirent peu de collégiens et peu de monde en général, il y a de moins en moins de participants.

Un sondage a été lancé par Stéphanie MIGLIERINA pour tenter d'en comprendre la ou les raisons. Les raisons invoquées dans les réponses des collégiens sont à 65% l'indisponibilité, à 11% le coût du congrès et à 2% la thématique.

Pascal MEIGNEN indique qu'il table sur 120 participants pour le congrès de Nantes.

Les débats ont ensuite porté sur les causes réelles de cette désaffection et sur les moyens pour faire revenir les collégiens aux congrès.

Il a été émis l'idée de comprendre le coût du congrès, pour tout ou partie, dans la cotisation, ou de faire un congrès tous les deux ans.

Le choix de la date a également son importance, dans la mesure où il y a maintenant une offre importante de congrès et colloques.

Franck KAFTAN a évoqué la question du sujet, qui doit attirer les collégiens.

6/ SITE INTERNET & COMMUNICATION

SITE INTERNET

Le prestataire qui gère actuellement le site internet (Le Monde en Tic) qui était en arrêt maladie, vient de reprendre à mi-temps et pourra gérer le site du congrès

Stéphanie, qui s'est chargée de la gestion du site du CNEAF pendant son arrêt, va continuer à administrer le site institutionnel.

Aujourd'hui, le site est techniquement obsolète. Hervé RODRIGUEZ a contacté quatre sociétés (ECLYDRE, CREAPLI, AZURACOM et PARTNERWEB) sur la base du cahier des charges de 2015, l'objectif étant de moderniser le site et de le simplifier.

A ce jour, un seul devis a été obtenu, celui de la société CREAPLI qui s'élève à 9 486 €, les autres sont en attente.

Les différentes sociétés ont analysé notre site et celui du congrès, ces sociétés ont des techniques différentes (pagination, espace membres, performance, sécurité des sauvegardes ...) et des questions doivent leur être posées.

Une équipe restreinte sera créée pour l'analyse et la validation des propositions de refonte du site.

NEWSLETTER

Il y a actuellement 320 abonnés, avec un bon taux d'ouverture.

La prochaine paraîtra au mois d'avril. Les points d'actualités ou livres intéressants peuvent être transmis à Hervé RODRIGUEZ qui les intégrera.

LINKEDIN

La communauté est en augmentation : 450 abonnés à ce jour, contre 230 il y a un an.

Stéphanie MIGLIERINA rappelle que, pour faire vivre la page, les régions peuvent lui communiquer régulièrement des informations sur leurs activités.

PLAQUETTE CNEAF

La plaquette a été réalisée par Stéphanie MIGLIERINA et Hervé RODRIGUEZ sur la base de la précédente plaquette. Elle peut être imprimée, diffusée et présentée aux magistrats, par exemple, ou lors des

formations et manifestations diverses des CREAs et du CNEAF.

Elle comporte la carte des CREAs remise à jour en coordination avec les présidents de région, avec une extension des régions pour couvrir toute la France.

Il est laissé aux membres la possibilité de choisir leur CREA de rattachement le plus proche.

COMMUNICATION SUR L'EXPERTISE AUPRES DES ARCHITECTES (DOCUMENT SUPPORT)

Le CNCEJ nous a sollicité pour étendre le nombre d'experts architectes, l'idée étant de solliciter les CROA à ce sujet pour pouvoir faire des réunions d'informations sur l'expertise

Un document support doit être élaboré : les formateurs ont été sollicités sur ce point.

7/ CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2026 :

Le calendrier prévisionnel a été communiqué avec la convocation et est annexé au procès-verbal du CA.

MOIS	DATE	LIEU	OBJET
MARS	MERCREDI 25 & JEUDI 26	Paris / Hotel HOR	CONSEIL 1 / FORMATION INITIALE A L'EXPERTISE CONSEIL AMIABLE, DE PARTIES
	VENDREDI 27	Paris / SFA	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
	VENDREDI 27	Paris / SFA	TRNTJ / 189
MAI	MERCREDI 20	VISIO	BUREAU 2 – Prépa CA du 19/06/2025
JUIN	LUNDI 15 & MARDI 16	Paris / Hotel HOR ?	CONSEIL 1 / FORMATION INITIALE A L'EXPERTISE CONSEIL
	MERCREDI 17 & JEUDI 18	Paris / Hotel HOR	ADM1 / FORMATION INITIALE A L'EXPERTISE EN JURIDICITION ADMINISTRATIVE
	VENDREDI 19	Paris / SFA	CONSEIL D'ADMINISTRATION (2/3)
	VENDREDI 19	Paris / SFA	TRNTJ / 190
NOVEMBRE	MERCREDI 4	Nantes / ?	BUREAU 3 – Bilan 2026 et préparation du CA du 04/12/2026
	JEUDI 5	Nantes / Cité des congrès	ATELIERS PRÉ-CONGRÈS
	JEUDI 5	Nantes / Cité des congrès	56e CONGRÈS - J1
	VENDREDI 6	Nantes / Cité des congrès	56e CONGRÈS - J2

	SAMEDI 7	Nantes / ?	VISITE AFTER CONGRÈS
DÉCEMBRE	MERCREDI 2 & JEUDI 3	Paris / Hotel HOR	CIV1.3 / FORMATION INITIALE A L'EXPERTISE EN JURIDICTION JUDICIAIRE
	VENREDI 4	Paris / Lieu à définir	CONSEIL D'ADMINISTRATION (3/3)
	VENREDI 4	Paris / Lieu à définir	TRNTJ / 191

8/ TRNTJ

Le bilan des quatre dernières TRNTJ est le suivant :

N°	DATE	LIEU	THEMATIQUE	NB INSCRITS	NB INSCRITS PAYANTS	CA PAYANTS	NB INSCRITS POT	LIEU POT	COÛT POT	COÛT pour CNEAF
187	28/11/25	IBIS	LA QUALITE DE L'AIR	47	0	0,00 €	35	IBIS	787,00 €	-787,00 €
186	20/06/25	PARIS SFA	SOUS-SOLS : PROBLEMES, CONSEQUENCES ET SOLUTIONS	49	0	0,00 €	30	Café Lilou	476,40 €	-476,40 €
185	28/03/25	PARIS SFA	LES RÈGLES DE L'ART	60	6	480,00 €	46	Café Lilou	566,10 €	-86,10 €
184	14/02/25	PARIS SFA	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ... REELLE ? POTENTIELLE ?	46	0	0,00 €	25	Café Lilou	509,90 €	-509,90 €

D'une manière générale, les participants sont toujours des membres du CNEAF, hormis pour la TRNTJ sur les règles de l'art, pour laquelle il y a eu 6 inscrits extérieurs.

Pour la TRNTJ du 20 février 2026, on compte 57 inscrits, dont 3 payants.

La prochaine TRNTJ, le 27 mars, portera sur l'abrogation de l'article 240 du CPC, laissant la possibilité de concilier les parties.

Celle de juin portera sur le RGA.

La diffusion des TRNTJ en visioconférence, qui est une demande forte des régions, est actuellement à l'étude (au FIAP et à la SFA).

Le coût de cette prestation pourra être compensé par le montant des inscriptions, les TRNTJ restant gratuites en présentiel.

9/ CONGRÈS ANNUELS CNEAF

56^E CONGRÈS 2026 A NANTES – POINT D'AVANCEMENT

Pascal MEIGNEN a rappelé le thème du congrès de Nantes qui sera dans la continuité de celui de Paris et portera sur la transformation des bâtiments existants.

Il aura lieu à la Cité des Congrès (près de la gare) à Nantes, les 5 6 et 7 novembre 2026.

La soirée de gala se déroulera dans la salle d'assises de l'ancien tribunal de Nantes transformé en hôtel Radisson Blue.

Un petit groupe de collégiens travaille sur la préparation de ce congrès.

Les accords avec les intervenants sont pris à 70 %, trois architectes sont pressentis, dont Philippe Prost.

Le congrès se déroulera sur deux jours : le jeudi matin auront lieu les ateliers précongrès, le congrès en lui-même se déroulera le jeudi après-midi et le vendredi.

Le samedi matin est prévue une visite en lien avec la transformation du bâti, un programme pour les accompagnants est prévu également.

Pascal MEIGNEN précise qu'une grande attention est portée à la diffusion auprès des acteurs locaux, avocats, architectes qui amèneront des locaux au congrès.

Il est prévu la présence d'un avocat à toutes les tables rondes.

Un collégien est en charge des exposants (3 ont donné leur accord), la liste des exposants est prête.

Nicolas BUAL estime qu'il est très risqué de faire un second congrès sur un thème assez proche du précédent, et qu'il est important d'éviter que les premières minutes des intervenants soient systématiquement des redites des autres interventions.

Pascal MEIGNEN a précisé que les sujets seront traités différemment avec des sujets très techniques (vieillissement des bétons etc...) et qu'il organise des visioconférences avec les intervenants pour éviter les redites.

57^E CONGRÈS 2027 ENVISAGÉ EN 2028

Pour le congrès suivant, il est envisagé d'organiser un congrès sur le thème des catastrophes naturelles et de la résilience des bâtiments face à ces événements.

Il est proposé que ce congrès soit organisé à Bordeaux au printemps 2028 avec, en duplex, les DOM TOM qui dépendent des Cours d'appel de Paris et de Bordeaux.

À valider par le CREA NA, la nouvelle présidente Marie-Laure DRILLEN va en parler avec ses membres, des membres d'autres régions pourraient venir en appui au CREA NA.

Des contacts d'ores et déjà pris :

- l'Ordre national (Claude LE BIGOT a rencontré Mariam LOCATE conseillère de la Réunion aux vœux du CNOA, interlocutrice privilégiée sur les risques majeurs)
- la MAF : intervient régulièrement à l'ENSA de la Réunion, a des contacts sur place, est intéressée par le sujet
- le CNCEJ : un expert immobilier en Martinique Eddy SIGGLY
- Marie-Laure DRILLIEN nouvelle présidente CREA NA, qui est originaire de la Guyanne
- AQC : pilote le programme OMBREE et travaille sur la résilience des bâtiments face aux risques climatiques dans les territoires ultra-marins. Le contact reste à prendre

MALETTE CONGRÈS

Il est prévu l'ouverture d'un espace « Congrès » sur la Dropbox du CNEAF, ouvert à tous les présidents successifs chargés de congrès.

Cet espace est en cours de préparation par Stéphanie MIGLIERINA, il devra être nourri de tous les documents des derniers congrès qui seront communiqués par les présidents de région et des documents que Pascal MEIGNEN rassemble lors de la préparation du prochain congrès.

Il est envisagé, pour la préparation des futurs congrès, de créer un comité de pilotage, constitué du référent du congrès en cours et des présidents de région des 3 dernières régions organisatrices.

10/ FORMATIONS

En 2024, il y a eu 5 formations : 3 formations CIVIL1, 1 formation CONSEIL1 et 1 formation ADM1 qui ont réuni 67 participants, pour un chiffre d'affaires de **75 650 €**.

En 2025, il y a eu 4 formations : 2 formations CIVIL1, 1 formation CONSEIL1 et 1 formation ADM1 qui ont réuni 55 participants, pour un chiffre d'affaires de **67 050 €**

Le chiffre d'affaires maximum était de **80.011 €** en 2025 et est de 81 026 € en 2026 pour pouvoir bénéficier d'une franchise de TVA.

En 2026, sont prévues 3 formations CIVIL1.

LES FORMATEURS

Afin d'éviter aux formateurs d'avoir à effectuer la déclaration d'activité dans les 3 mois suivant le début d'activité et de transmettre tous les ans un bilan pédagogique et financier, et afin de s'assurer d'être systématiquement en règle, il a été décidé de salarier les formateurs, avec des CDD (les contrats ont été vérifiés par le comptable).

La rémunération des formateurs a été étudiée pour que le montant reste équivalent pour le CNEAF et pour les formateurs à celui existant pour les formateurs indépendants.

Les formateurs qui souhaiteraient rester indépendants, devront faire leur déclaration de manière individuelle.

ÉVOLUTION DES FORMATIONS

Stéphanie MIGLIERINA a travaillé avec le comptable à la demande de la présidente pour voir s'il était possible de dépasser ce montant de 81 026 € en organisant d'autres formations en région.

Il ressort de cette étude que, comptablement les inscriptions doivent être prises en charge par le CNEAF et viendront augmenter le chiffre d'affaires des formations.

Il est rappelé que le CNEAF est une association à but non lucratif et qu'en cas de dépassement du seuil, outre la TVA, il y aura un montant conséquent d'impôts à régler.

Il reste possible de faire des formations en région qui ne seraient pas certifiées Qualiopi.

Il y a aujourd'hui une demande d'une formation CIVIL2 qui pourrait rester certifiée Qualiopi en limitant le nombre de stagiaires en CIVIL 1 aux architectes, en priorité.

DIFFUSION DES FORMATIONS

Les annonces des formations sont maintenant diffusées sur le site du CNOA, (avec quelques délais de validation par le CNOA) et sur le site du CNCEJ.

POINT QUALIOPi

Le prochain audit de surveillance doit avoir lieu le 6 mai en visioconférence avec la société prestataire QUALITIA.

Stéphanie MIGLIERINA va travailler à préparer puis mener cet audit.

11/ PRÉSIDENTS DE RÉGION

Une réunion s'est tenue la veille du CA, tous les présidents de région étaient présents. Les thèmes évoqués étaient la mise à jour de la carte nationale des CREAs, la mise à jour des statuts et RI dans les régions, l'accueil de la nouvelle présidente du CREA NA Marie-Laure DRILLIEN, etc.

12/ CONTRAT D'EXPERTISE TECHNIQUE

POINT D'AVANCEMENT

Le contrat a été relu par les juristes de la MAF et du CNOA, qui ont fait leurs observations. En complément, Jean-Louis D'ESPARBES a sollicité un avocat pour relecture, afin que le contrat soit juridiquement équitable mais protège également la position des experts. Le contrat est en cours de relecture par Sylvie GENDRE, avocate de la MAF à Toulouse.

13/ POINT PARTENAIRES

CNCEJ

Huguette VERNAY a assisté à toutes les AG (3/an) et aux séminaires de présidents (2/an). Il est indiqué qu'à ce jour, le CNEAF n'est plus représenté au CA du CNCEJ, depuis la fin de mandat de François-Xavier DESERT en 2025. De nouvelles élections au CA auront lieu en 2027.

CNOA

Claude LE BIGOT se rend régulièrement aux vœux et afterwork, à la demande de la présidente, pour entretenir des liens réguliers. Il a rencontré notamment Mariam LOCATE conseillère à la Réunion, qui est intéressée pour monter une équipe à la Réunion qui pourrait participer au congrès 2028

MAF

La convention 2026 qui doit être renouvelée tous les ans pour pérenniser la demande de subventions, a été soumise à la MAF.

Les contacts restent entretenus et la MAF sera présente au congrès 2026.

Elle est très intéressée par la proposition du CNEAF de rédiger une fiche pratique pour la mise en sécurité des bâtiments à la suite de la rue d'Aubagne à Marseille et autres.

CSTB

Des contacts ont été pris pour la rédaction d'un ouvrage sur l'expertise construction, par des rédacteurs du CNEAF (Alain ALEXANDRE, Philippe RIVOIRARD, Jean-Louis D'ESPARBES) qui porterait sur les thèmes suivants :

- Comment devient-on expert conseil / judiciaire – civil – administratif ?
- Comment réagir lorsque l'on est soumis à une expertise, comment se déroule-t-elle ?

L'idée est que le CNEAF apparaisse dans l'ouvrage

Cet ouvrage serait un guide pratique qui s'intégrerait dans cette collection « Mémento droit et construction » qui comporte déjà 5 ouvrages.

Question de l'avenir du CSTB dans sa forme actuelle, suite à la question d'un parlementaire sur le renouvellement de la direction du CSTB : le gouvernement réfléchit actuellement à modifier le CSTB ou à le grouper avec le CEREMA.

Une action pourrait être menée conjointement avec le CNOA, la MAF etc... pour rappeler l'importance du CSTB.

AQC

L'AQC va lancer une expérience, dans un premier temps en région Occitanie, en partenariat avec le CREA Occ, consistant à solliciter les experts sur le type de sinistres qu'ils peuvent rencontrer, via un formulaire identique à celui des assureurs.

Cette expérience va démarrer prochainement et pourra être étendue à toute la France.

SFA

Le 12 février a eu lieu une conférence d'Emmanuelle COLBOC, architecte dans le cadre de la commande publique, maître de conférence Paris Belleville, dont le sujet était : « Une fragilité essentielle »

Le 12 mars aura lieu une conférence de Massimo et Lorenzo CARMASSI, architectes italiens, « Restaurer & Inventer »

Le colloque international d'architecture de la SFA aura lieu fin mai et aura pour thème « l'architecture et la raison ».

14/ BATIPEDIA

À ce jour, pas de retour du CSTB concernant le nombre d'abonnements des membres du CNEAF à Batipédia.

15/ ARCHIVES DU CNEAF

Toutes les archives sont maintenant stockées dans un local à Lille, et sont en cours de tri par Jean-Marc DHOUAILLY.

Il est proposé de garder les archives anciennes sous format papier, et les récentes sous format informatique.

Le Conseil d'Administration s'est tenu ce jour en présentiel.

Tous les points mis à l'ordre du jour ont été abordés.

En l'absence d'autres questions reçues avant le 18/02/2026 à 18h00, et l'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration est clos. La séance commencée à 9H30 s'est terminée à 12H30.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Vendredi 19 juin 2026 – 9h00

*Le 20 février 2026
La secrétaire générale
Sophie SOULIER*

Destinataires :

Les membres du Conseil d'Administration

Annexes : 1

- Calendrier 2026